

## Déclaration liminaire de l'UNSA Education CTSD du 6 septembre 2019

Après une année scolaire faite de tensions, d'inquiétudes et d'incertitudes, le ministre a reçu fin août (pour la première fois ...) les organisations syndicales avant la rentrée scolaire. Le ministre a enfin annoncé des chantiers et un changement de méthode qui peuvent permettre d'avancer ... mais tout reste à faire.

En effet, si le ministre a jusqu'ici décrété la confiance des personnels, il semblerait qu'il ait omis de prendre le soin de la construire. Au nom de cette confiance, il a imposé une succession de réformes sur un rythme difficilement soutenable. En perte de repères comme de reconnaissance, les personnels témoignent d'une défiance voire d'une opposition de plus en plus palpable vis-à-vis de leur ministre. D'ailleurs, le dernier baromètre de l'UNSA Education démontre combien les personnels déplorent des conditions de travail dégradées par la cadence de la mise en œuvre de ces réformes.

Retraites, carrières, loi Fonction publique, réorganisation territoriale, École inclusive, réformes des lycées, loi Ecole de la confiance, formation continue, formation initiale, orientation... Il est en effet impossible d'être exhaustif tant l'agenda social de cette rentrée est chargé!

Dans le 1<sup>er</sup> degré, des « décisions » prises lundi, des écoles contraintes de revoir leur fonctionnement et des personnels nommés puis changés de place en quelques jours avant la consultation du CTSD et après seulement deux jours de rentrée ? Cette méthode de travail ne satisfait en aucun cas l'Unsa Education ! A ce jour, le laps de temps laissé aux organisations syndicales entre la réception de la convocation et le jour du CTSD n'a pas permis un travail approfondi des problématiques de rentrée dans les écoles ligériennes. Nous souhaitions rappeler que ces instances se veulent consultatives mais également constructives. Sans échange, sans document et sans travail en amont, comment pouvons-nous être force de propositions, chose à laquelle nous tenons fortement à l'Unsa Education !

Dans les collèges ligériens, nous notons globalement une hausse des effectifs par rapport aux prévisions de janvier dernier.

Mais la grande nouveauté de cette rentrée 2019 réside toutefois dans la mise en œuvre de la réforme du lycée, nourrie d'inquiétudes et de son lot de questionnements. Comme l'UNSA Education l'avait annoncé, la précipitation de son organisation pèse sur le climat des établissements. Paradoxalement, alors que le discours ministériel donne une place centrale à la préparation à l'orientation postbac, c'est aux régions que la mission d'information à l'orientation est confiée alors qu'elles ne disposent pas des compétences pour prendre en charge les 54 heures annuelles en lycée général et technologique et les 80 à 100 heures en voie professionnelle. Dans la plupart des lycées, ces heures restent introuvables, tout comme les professeurs principaux en classe de seconde, dont le département de la Loire n'échappe pas à la pénurie.

L'apparition de nouveaux enseignements tels que les sciences du numérique et technologique en classe de seconde n'a pas été suffisamment anticipée. Outre les enseignants portés ou désignés volontaires à une formation plus que succincte, de quel vivier disposez-vous, M. l'Inspecteur d'Académie, pour suppléer au manque d'enseignants susceptibles de délivrer l'enseignement de cette non-discipline?

Enfin, il est difficile d'évoquer cette réforme sans soulever le point épineux des emplois du temps. Si l'idée même de la construction d'un parcours propre à chaque élève est soutenue par l'UNSA Education, il n'en demeure pas moins la complexité de l'organisation hebdomadaire des heures de cours, elle aussi trop peu anticipée, pour les personnels comme pour les élèves, que les choix divers de spécialités ou d'options conduisent à rester de longues heures au lycée, parsemées de multiples intermèdes entre deux cours.

L'UNSA Education attend toujours du ministre qu'il construise avec les personnels une École ouverte et durable au cœur et au service d'une société plus juste, une école au climat apaisé et serein, dans laquelle chacun, élèves comme personnels, trouve son épanouissement.

Pour l'Unsa Education,

Bertrand BOIRON, Mathilde POINT, Maëlle Laurent